

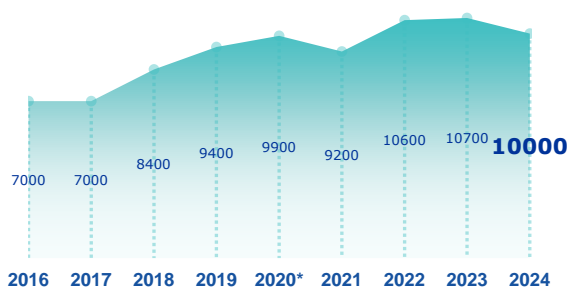
ENQUÊTE BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE 2024



DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

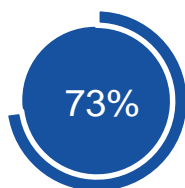
STATISTIQUES, ÉTUDES ET ÉVALUATION

Les projets de recrutement

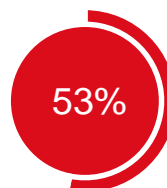


*En raison du contexte sanitaire, les résultats de l'enquête sur l'année 2020 ne sont pas représentatifs

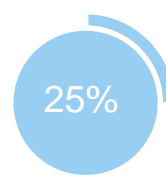
- 700



des projets ne sont pas liés à une activité saisonnière



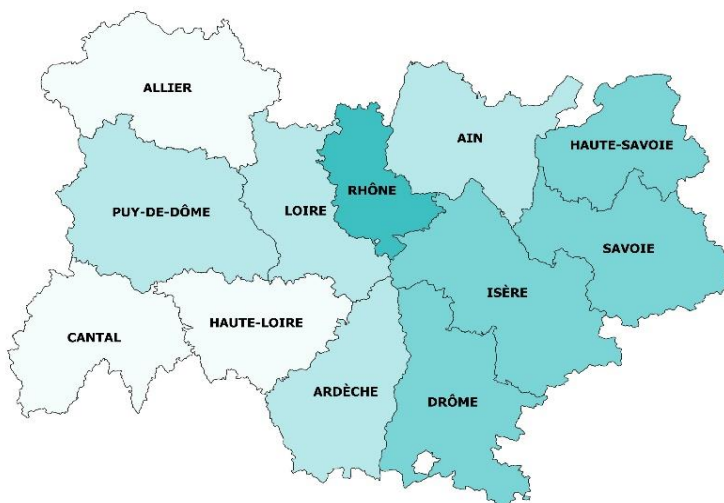
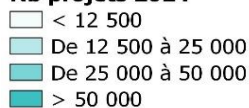
des projets sont jugés difficiles à réaliser par les employeurs



des établissements envisagent de recruter

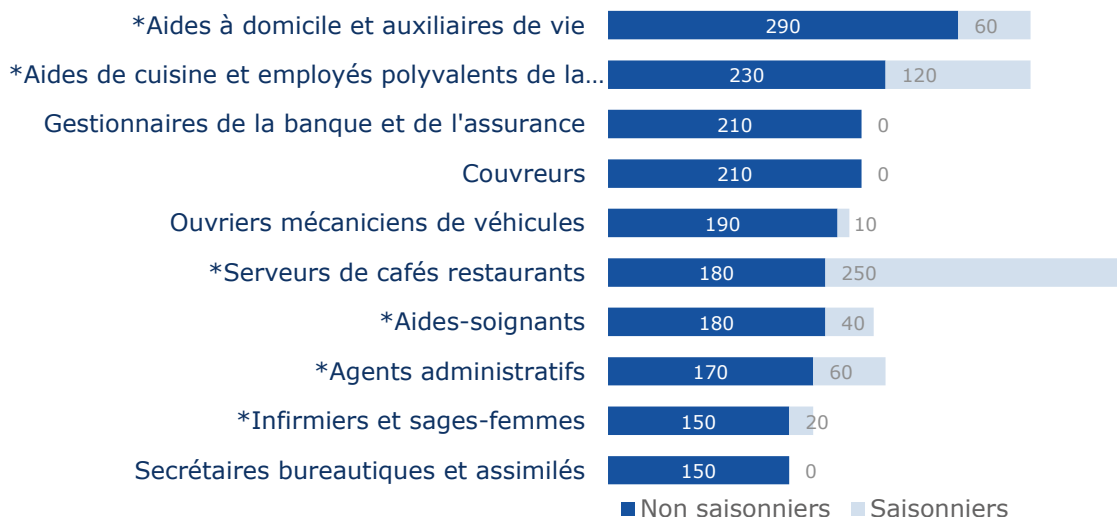
Répartition par département

Nb projets 2024



TOP 10 des métiers non saisonniers (H/F)

Les métiers précédés d'une * font également partie du TOP 10 des métiers non saisonniers régionaux.



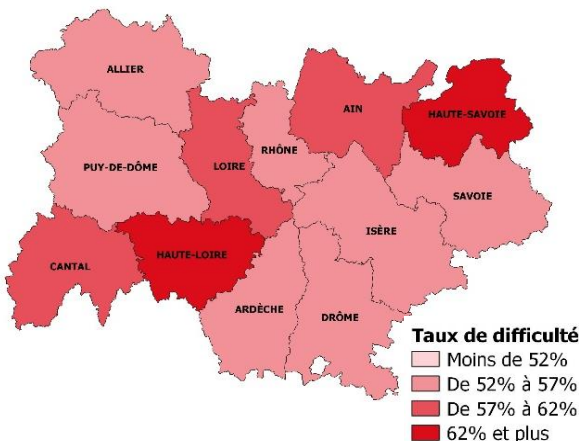
■ Non saisonniers ■ Saisonniers

Répartition par secteur d'activité



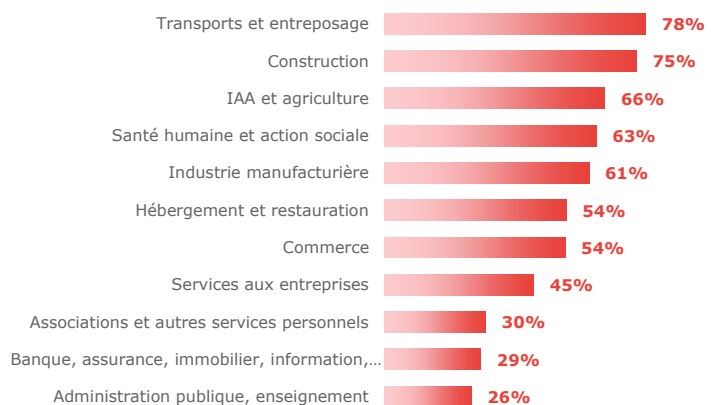
Les difficultés de recrutement

Part de projets jugés difficiles par département



Par secteur d'activité

Département de l'Allier



Les métiers difficiles à pourvoir

Métiers classés par taux de difficulté décroissant

	Projets 2024	dont difficiles	% difficiles		% saisonniers
			DT	Région	
Conducteurs routiers	120	120	100%	61%	8%
Couvreur	210	200	97%	93%	0%
Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise en traitement du cuir	110	80	77%	46%	0%
Ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires	130	100	76%	73%	0%
Ouvriers de la maintenance générale et mécanique	110	90	75%	72%	0%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	340	260	75%	80%	16%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	190	140	73%	71%	4%
Maçons qualifiés	140	100	67%	74%	0%
Aides-soignants	210	140	66%	74%	17%
Agriculteurs	270	160	59%	45%	61%

Lecture: Conducteurs routiers est le métier qui présente le plus de projets jugés difficiles sur le territoire. 100% des projets de recrutement de ce métier sont jugés difficiles sur le territoire contre 61% au niveau régional. Par ailleurs, 8% des projets de ce métier dans ce territoire sont liés à une activité saisonnière.

MÉTHODOLOGIE

Le champ de cette enquête est le même que celui de l'enquête 2023, soit :

- les établissements relevant de l'Assurance chômage,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 302 530 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 206 800 ont été interrogés cette année.

Près de 50 200 établissements ont répondu au questionnaire en Auvergne-Rhône-Alpes. Les résultats ont ensuite été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région.

La reproduction des renseignements contenus dans cette étude est autorisée sous réserve d'en mentionner la source.

EN SAVOIR +

Retrouvez l'ensemble des publications sur : www.observatoire-emploi-ara.fr

Directeur de la publication : Frédéric TOUBEAU, Directeur Régional France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Rédaction : Service Statistiques, Etudes et Evaluation France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Réalisation : Services Statistiques, Etudes et Evaluation, Communication, France Travail Auvergne-Rhône-Alpes
Contact : stat.ara@francetravail.fr